

13 septembre 1992 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée à "La Repubblica", "El Pais" et "The Independent" le 13 septembre 1992, sur l'enjeu du référendum pour l'avenir de l'Union européenne.

QUESTION.- Monsieur le Président, vous attendiez-vous à une telle opposition au Traité de Maastricht lorsque vous avez décidé le référendum ?

- LE PRÉSIDENT.- Je n'ai jamais pensé que ce serait une formalité. Si j'ai annoncé, le 3 juin, que les Français seraient consultés par référendum, ce n'est pas parce que les sondages donnaient l'avantage au "oui". C'est parce qu'il me semblait nécessaire de transformer un assentiment spontané mais vague à l'Europe en une adhésion réfléchie et durable. Je savais qu'il faudrait beaucoup expliquer pour combler le manque d'information chez les uns, le manque d'intérêt chez les autres. Je m'attendais donc à un débat vigoureux, intense, serré. Il a lieu. Il permet aux Français de prendre conscience des enjeux et de la réalité européenne mieux qu'ils ne l'avaient fait au cours des quarante années précédentes, et aussi de mesurer ce que ces années de construction européenne ont apporté à notre pays en termes de paix et de prospérité.\

QUESTION.- Comment expliquez-vous cette résistance populaire à l'idée d'une Europe plus intégrée ?

- LE PRÉSIDENT.- L'Europe cristallise, à tort, beaucoup de peurs : peur du changement, de la modernisation, de l'ouverture au monde et aux autres. C'est un paradoxe. On projette sur l'Europe des menaces imaginaires alors qu'elle nous protège de risques bien réels. Avec le traité de Maastricht, elle nous offrira des atouts supplémentaires face aux États-Unis et au Japon qui ne sont pas du tout des ennemis, mais de vrais concurrents sur la scène économique mondiale et des garanties renforcées face à l'instabilité du monde et des droits nouveaux pour nos citoyens et l'assurance d'un meilleur fonctionnement du marché commun des Douze. Enfin, n'oublions pas que l'Acte unique de 1985/86, qui a justement décidé d'abolir toutes frontières et barrières intérieures à l'Europe des Douze, laisserait l'Europe sans moyens pour la défense de sa sécurité s'il n'était pas complété par les dispositions retenues à Maastricht.

- Tout cela va de soi pour les spécialistes. Mais qui s'est jamais donné la peine d'expliquer l'Europe aux citoyens, de les saisir des choix européens ? La résistance populaire dont vous parlez vient de là. D'un formidable retard d'information. Du sentiment de beaucoup de Français d'être tenus à l'écart d'une entreprise qui les concerne directement et qui commande leur avenir et celui de leurs enfants. Je dirais, au risque de vous étonner, que l'expression de ces inquiétudes me paraît salutaire, même si la plupart d'entre elles sont irraisonnées, infondées ou n'ont rien à voir avec l'Europe. C'est pourquoi il faut inlassablement expliquer en quoi consiste la construction européenne et la chance qu'elle représente pour la France. À l'inverse, il serait grave pour la démocratie d'exploiter ces peurs comme le font trop de partisans du "non" à ce référendum.\

QUESTION.- Un référendum était-il vraiment nécessaire étant donné que le Parlement avait, de fait, ratifié le Traité en approuvant la réforme constitutionnelle ? Recourir à un référendum dans lequel s'expriment les humeurs passagères n'était-ce pas exposer ce projet à des risques, non seulement pour la France ?

- LE PRÉSIDENT.- On ne peut pas à la fois affirmer que la construction européenne souffre d'un

manque de démocratie et me reprocher de chercher à l'asseoir, pour la première fois, sur une base démocratique incontestable. Sur une question aussi importante, qui engage le destin international du pays, je me devais d'inviter les Français à se prononcer par la voie du référendum dès lors que notre Constitution en prévoit la possibilité. C'est l'idée que je me fais de mon devoir. Certes, il y a un risque. Mais mesure-t-on bien ce qu'aurait été, pour la suite des choses, le risque inverse, celui d'une ratification sans véritable consentement populaire ? Il fallait cette épreuve de vérité. Nos partenaires qui suivent nos débats avec intérêt et parfois anxiété doivent le comprendre. Si le "oui" l'emporte, comme je le souhaite ardemment, l'engagement européen de la France en sortira renforcé et l'Europe aura tout à y gagner.

- QUESTION.- Permettez-nous d'imaginer un scénario négatif, le 20 septembre. Comment verriez-vous alors l'avenir de l'Europe ? Et votre propre avenir, en tant que bâtisseur de l'Europe, dans le cas d'un "non" vainqueur ?

- LE PRESIDENT.- Mon sort personnel compte peu en la circonstance et n'est d'ailleurs pas en jeu dans l'affaire. Quant à l'hypothèse que vous évoquez, je me refuse à l'envisager. Ce serait un recul grave pour la France et pour l'Europe, sans doute des dizaines d'années perdues avant que ne se présente une occasion semblable. C'est pourquoi, comme tant d'autres Français, je me bats pour que le "oui" l'emporte. J'ai confiance dans la sagesse de mes compatriotes qui, après en avoir débattu avec passion, sauront où se trouve l'intérêt de la France. S'il en allait autrement, j'examinerais la situation ainsi créée dès le 21 septembre.

QUESTION.- N'éprouvez-vous pas une gêne quant au vieux fond de suspicion envers les Allemands venant des partisans des deux bords ?

- LE PRESIDENT.- Sans la réconciliation de l'Allemagne et de la France, l'Europe n'aurait pas vu le jour. Sans leur entente, elle ne serait pas devenue un pôle de paix et de prospérité. L'Allemagne s'est pleinement engagée dans l'entreprise commune. C'est le Chancelier Kohl qui a voulu que l'unification allemande aille de pair avec l'unification de l'Europe. C'est ensemble qu'au lendemain de la chute du mur de Berlin nous avons proposé à nos partenaires des Douze de lancer le processus d'Union politique qui a abouti à Maastricht. Voilà la seule réalité qui compte à nos yeux. Voilà ce qu'il importe de faire comprendre à nos opinions. Ceux qui instruisent des procès d'intention ou ravivent de vieilles rancunes sont singulièrement en retard sur l'histoire. L'accueil très favorable qu'a reçu l'intervention du Chancelier Kohl au cours de mon émission télévisée montre bien que les Français ne les suivent pas sur ce terrain. J'ajoute que j'ai été personnellement blessé par la façon dont les défenseurs du "oui" presque autant que ceux du "non" ont justifié leur choix en se servant de l'argument de la défiance à l'égard des Allemands. C'est d'abord un manque de confiance en soi. C'est ensuite laisser croire qu'il existe des démons (le mot a été employé) propres à l'Allemagne alors que tout peuple doit veiller à contenir les siens. Comprendre l'Allemagne et les Allemands exige plus de respect à leur égard.

QUESTION.- Si le "oui" l'emporte, les démons agités pendant cette campagne - qui a d'ailleurs débordé dans les autres pays européens - ne vont-ils pas continuer à entraver le processus d'intégration ?

- LE PRESIDENT.- Au contraire, si le "oui" l'emporte, après un débat aussi ouvert, ce sera un formidable élan pour l'Europe. L'idée européenne s'en trouvera légitimée. Le débat cessera d'être confié au cercle étroit des spécialistes. Le fonctionnement des institutions communautaires devra s'en ressentir en bien dans le sens d'une plus grande transparence. Croyez-vous que les peuples, qui auront acquis un droit de regard sur les affaires européennes, accepteront de s'en dessaisir ? Au cours de ce débat, toutes les appréhensions se sont exprimées, toutes les questions ont été posées. On a débattu sans tabou de la souveraineté, du fédéralisme, du vote des étrangers appartenant à la Communauté, de la technocratie, de la défense, des droits sociaux.. On aura répondu à beaucoup d'entre elles. On aura même mis en évidence, du côté de ceux des partisans du "non" qui sont de bonne foi, quelques problèmes qui méritent considération. Le Traité de Maastricht qui n'a pas réponse à tout, est perfectible, évolutif et il comporte des clauses et des délais qui permettront le moment venu d'y apporter les adaptations nécessaires.

- QUESTION.- Quelle signification ou conséquence aura pour vous personnellement un "oui" à

Maastricht ?

- LE PRESIDENT.- Le "oui" à Maastricht signifiera que la France a su exorciser ses craintes, surmonter ses doutes, et qu'elle est prête à entrer dans le XXIème siècle.\